



## Villes et migrations internationales

Compte-rendu

**Présentation de cadrage de M. Lionel Prigent**

**Entretien introductif de M. Aliou SOW**

Voir textes.

Les migrations sont un phénomène complexe, qui relève d'une multitude de situations variées. Les représentations déployées sont souvent réductrices et méritent d'être redressées pour correspondre à une explication plus conforme et plus précise de la réalité.

Quelles sont les motivations des migrants ? Ils vont à la recherche de ce qu'ils ne trouvent pas chez eux (en raison de difficultés économiques, d'absence de perspectives, de conflits, de crises).

Les migrations n'ont pas seulement des conséquences sur les lieux d'accueil, pour lesquels les arrivants sont des apports. Elles impactent aussi les lieux de départ. En négatif parce qu'elles font perdre des forces de travail utiles au territoire ; en positif, parce que les migrants peuvent servir leur communauté grâce à des transferts de fonds.

Enfin, la conjoncture économique peut avoir des influences sur les mouvements migratoires et le « statut » de certains territoires s'en trouve ainsi changé. De nouvelles villes sont devenues lieux d'accueil (par exemple au Maroc). Les villes sont-elles préparées pour absorber les risques de chômage et les effets de l'immigration interne, les évolutions rapides provoqués par les chocs économiques ? La coordination est donc nécessaire entre les villes francophones, qu'elles soient lieux d'accueil ou lieux de départ, parce qu'il est apparu indispensable, aux yeux de tous les participants, de ne plus considérer seulement les migrations comme un « problème », un sujet de stigmatisation et de relégation, exploité par la démagogie des marchands de peur, mais comme un phénomène à gérer comme d'autres phénomènes d'échange entre villes.

Illustrations de quelques dispositifs possibles :

- Engagement résolu de la question des migrations dans les actions de la coopération décentralisée ;
- Gestion concertée des flux migratoires. Les villes doivent œuvrer en concertation pour régler les sujets liés aux migrations, mais aussi pour lutter contre tous les problèmes qui les affectent : discrimination, bien sûr, mais aussi trafic (de personnes, de drogue, de marchandises), criminalité (des passeurs, des employeurs illégaux). de migration, et lutter contre les discriminations, la drogue, la criminalité ;
- Promotion de stratégies de développement entre les villes francophones : vulgarisations des valeurs ;
- Renforcement de la découverte de l'autre par une coopération dynamique ;
- participation des migrants de longue durée à la vie de la ville d'accueil ;

- encourager la construction des centres de culture francophones CCF pour connaître ce qui se passe dans les villes.

### **Atelier 1 – Les enjeux des migrations sur les villes : vivre ensemble**

#### **Témoignages de France Dionne (Québec), Oscar SANGUZA MUTANDA, (Lubumbashi), Vincent N’Cho (Abidjan)**

L’objectif de la réunion est d’encourager le vivre ensemble entre les populations d’origine diverse, au sein des villes francophones. Les trois interventions qui ont éclairé le débat ont permis d’illustrer différents contextes d’arrivée de migrants, mais aussi des initiatives importantes portées par les maires.

L’intervention de France Dionne a porté sur l’expérience de Québec dans la politique d’accueil des populations immigrées. France Dionne a tout d’abord rappelé la situation particulière de la province de Québec qui est exclusivement un territoire d’accueil. Les arrivants ont différentes origines : des pays francophones (dont la France, la Belgique) mais aussi des pays d’autres régions du monde dont l’Amérique latine (le Brésil en particulier). Mais même si elle semble généreuse, la politique migratoire du Québec n’est pas sans limite. Le « seuil » est généralement estimé à un maximum de 40 000 à 50 000 migrants par an. En mission de recrutement, la ville accompagne les entreprises qui expriment leurs besoins. Cela ne se traduit pas par des quotas fermes mais conditionne tout de même les entrées en fonction des besoins des entreprises et des capacités de production des services publics.

Mme France Dionne a fait état des quelques expériences menées à Québec dont l’assemblée a pu tirer des enseignements :

- la création d’un service d’accueil, un bureau des immigrants, pour expliquer les droits, certains usages généraux, le fonctionnement des services publics organisés par la ville aux migrants. Au besoin, le site internet propose des formulaires en français, mais aussi en anglais, en espagnol...
- l’organisation des programmes d’information pour les familles d’immigrés, avec un effort particulier pour les femmes, quand celles-ci n’étaient pas insérées dans une activité professionnelle, mais accompagnaient des travailleurs immigrés ; ces programmes d’information consistent aussi à présenter certains services généraux comme la police et des associations partenaires ;
- le recours à des organismes (ONGDS mais aussi parfois la police à travers le bureau d’immigrés) pour participer à l’accueil : mission d’information, de sécurité, d’interprétariat ;
- pour certains publics spécifiques, comme les jeunes, il est prévu des programmes de stages destinés à renforcer une adaptation au milieu du travail et au climat ;
- enfin, il faut envisager la dimension culturelle et des activités pour rapprocher les personnes autour de projets communs. À Québec, un festival participe de cette mission. Il intègre toutes les cultures présentes au Québec, tant les nouveaux arrivants que les habitants du Québec. Mais tout au long de l’année, de nombreuses initiatives sont menées (fête des mères, carnaval, etc.). À chaque fois, la participation de la municipalité est un gage de l’effort commun. Ainsi, pour le festival de Mondocarnaval, la ville prête les équipements aux organisateurs du festival ainsi que ses techniciens et assure les services de police.

Comme Québec, la Ville de Lubumbashi est une ville d’accueil. Deuxième ville de la République démocratique du Congo, elle connaît un afflux des populations tant nationales qu’étrangères. Durant les 5 dernières années : la population serait passée d’environ 1,5 millions à 5 millions

d'habitants. Parmi les causes de cette croissance, figure l'insécurité causée dans les provinces du pays par des groupes armés, en particulier dans l'est et dans la province du Katanga. Mais les motivations des migrants sont aussi liées à la quête d'une meilleure qualité de vie pour eux et pour leurs familles : emplois, logement, services de santé, éducation sont prioritairement recherchés. Et en effet, l'afflux de la population étrangère est directement lié à la reprise des activités industrielles et minières.

La croissance démographique qui s'ensuit ne manque pas de provoquer des effets négatifs pour la ville :

- développement anarchique des constructions dans les servitudes, dans les lits de rivières, etc.
- difficulté à tenir efficacement les registres de recensement ;
- saturation des réseaux et des infrastructures (eau, électricité, assainissement, services de santé, services scolaires) ;

Très vite, les autorités de Lubumbashi ont cherché à maîtriser ces effets. En premier lieu, il a semblé indispensable de disposer des moyens de mesure. C'est pourquoi un effort particulier a été engagé pour assurer le bon fonctionnement du service d'état civil. Ce service, fruit du jumelage entre la ville de Liège et la ville de Lubumbashi, est désormais généralisé et informatisé. Mais il faut relever le défi d'une mise à jour permanente, et consacrer les moyens à un recensement complet de la population. Connaître les variations démographiques permet ainsi de mieux anticiper les effets.

Les actions sont dans un registre comparable à ceux mis en œuvre à Québec :

- L'implication directe du maire a atténué les risques de conflit. L'édile consacre chaque semaine une journée à recevoir les doléances des habitants, dont les arrivants. Et l'essentiel des requêtes porte sur des disputes pour du foncier ou de l'habitat ;
- Afin de gérer les conflits de voisinage, mais aussi d'éviter d'engorger les tribunaux, une grande commission a été mise en place, composée des tous les services municipaux en matière de foncier et d'habitat ; une sous-commission dédiée a pour fonction d'exécuter les décisions ;
- Les associations, les ONG sont associées aux initiatives et œuvrent directement auprès de la population (par exemple la fondation katangaise) ;
- Des manifestations festives, organisées à l'initiative et avec le soutien de la mairie, sont également destinées à associer nouveaux et anciens habitants. À Lubumbashi, cela a pris la forme du festival des mitshopo.
- Enfin, la ville intervient directement pour soutenir des initiatives économiques ou organiser des secteurs d'activités permettant de créer des emplois occupés par les jeunes migrants. Ainsi s'est créée une association des motos taxis pour encadrer les jeunes, améliorer la circulation et la sécurité routière. L'une des actions les plus marquantes a conduit à équiper les pilotes de taxis motos de 6000 casques fournis gratuitement, pour assurer la sécurité, mais aussi pour recenser les exploitants.

Dernier exemple, Abidjan permettait d'illustrer le contexte particulier d'une ville qui était engagée dans une démarche de retour d'une partie de ses habitants, exilés au cours de la guerre civile.

Abidjan constitue un ensemble de 13 communes et rassemble aujourd'hui 6 millions d'habitants. La crise politique n'a pas seulement provoqué de graves conséquences économiques, elle a aussi favorisé l'intolérance, les violences et l'exil de nombre de concitoyens. La résolution de la crise a été gérée par les élus, en particulier les maires, qui ont dû travailler avec leur population. Les années ont passé, et aujourd'hui, vivre ensemble, à

Abidjan, se matérialise par la conjonction des modes de vie urbains et des valeurs villageoises traditionnelles : solidarité, fraternité. Ces valeurs ont été rappelées par M. N'Cho. Ce dernier a enfin présenté différentes illustrations des initiatives mises en œuvre pour redonner une place active à ceux qui ont fui les violences. Avec la crise, beaucoup d'acteurs importants, de cadres, d'experts, ont quitté le pays. Utiles à leur communauté, ils devaient retrouver leur place, mais ne pouvaient s'y résoudre sans avoir reçu le message qu'ils étaient attendus pour porter leur part de la reconstruction. Ainsi, dans la commune de Koumassi, après les affres de la crise, les jeunes, la population se sont soudés pour refaire la vie ensemble. Certains sont partis rechercher les exilés, d'autres ont assuré les moyens de l'accueil.

Cela traduit qu'un retour n'est pas chose facile. Il ne se réalise si celui qui revient peut trouver place et rôle au sein de la communauté et si son retour permet de soutenir le développement commun.

**Les maires jouent un rôle primordial pour le développement de leurs villes : coup de chapeau à l'AIMF pour ces rencontres entre les villes pour faire la politique du développement. Abidjan a repris sa marche avec le concours de tous.**

Au cours des débats, d'autres expériences ont été signalées qui toutes ont confirmé le poids des initiatives locales. Par exemple, à Bordeaux, la mise en place d'un dialogue a permis la maîtrise des flux de population des Roms. Et d'autres initiatives ont été développées : un conseil municipal de dialogue inter religieux ; un soutien à l'organisation des journées de la diaspora africaine...

## **Atelier 2 – Créer des ponts et renforcer le développement économique**

**Témoignages du Professeur Joseph Kindudu, du Professeur Justin OKANA et de M. Alseynty Bathily**

Comment utiliser l'immigration pour le développement économique croisé ?

Le professeur commence par rappeler qu'il existe une diversité des situations migratoires : intérieur et extérieur, sud vers le nord, sud vers le sud, etc. Cette diversité des situations se complète d'une importance tout aussi variable des flux de population, entrants et sortants. C'est pourquoi, si l'on veut introduire une maîtrise des flux, il faut engager une politique claire de mesure et de gestion.

Les stratégies qui peuvent être mises en œuvre n'ont de sens qu'à une échelle partagée :

- partage d'expérience et d'information entre villes francophones/ intégration de ces informations dans le plan de développement, réalisation d'un réseau de communication... En résumé, il a été proposé la création d'un Haut Conseil d'Immigration destiné à débattre sans fard du sujet ;
- au sein de chaque ville, renforcement des capacités de gestion, par exemple par la création d'un « bureau des migrations » chargé de l'identification, mais aussi de l'information et de l'assistance ; les participants ont pris conscience des difficultés, à cause notamment du partage de compétences entre gouvernement central et communes, mais le principe n'en a pas moins semblé nécessaire à affirmer pour donner aux municipalités une meilleure connaissance et plus de possibilités d'intervention ;

- mise en place d'une base de données pour connaître les besoins des migrants et les orienter vers les structures de prise en charge ;

La proposition de **création d'un haut conseil d'immigration** a été accompagnée par d'autres initiatives qui pourraient être discutées en son sein :

- Passer de l'immigration subie à l'immigration choisie (Bonne maîtrise des flux migratoires), ce qui implique le principe d'une immigration sélective ;
- Lutter contre l'immigration clandestine par des programmes spécifiques
- tenir compte des spécificités de chaque pays ;
- souligner le rôle des médias (rôle d'information, de sensibilisation tant dans les pays d'origine que ceux d'accueil) à ne pas négliger dans la communication des politiques ;

Au bilan, immigration et développement sont à penser en long terme. Cela peut se traduire par 5 objectifs :

- Renforcer les capacités des gouvernants ;
- Lutter contre les causes profondes de l'immigration économique et les effets dévastateurs de l'environnement ;
- Prendre des initiatives de mobilisation des communautés expatriées pour encourager l'aide au retour (moins comme une issue définitive mais comme une étape ou une contribution) ;
- Soutenir le développement national dans son effort de développement ;
- Faciliter l'élaboration des services de transfert des fonds.

#### Créer des ponts au développement

La question de l'immigration devient un enjeu international qui s'accompagne d'un ensemble de facteurs : commerce mondial, diffusion des nouvelles technologies d'information et de communication, extension des maladies pandémiques. La mondialisation économique est définie comme une intégration des économies nationales dans l'économie mondiale. Et elle poursuit un objectif de croissance économique entendue comme une élévation du niveau de production. Mais l'objectif est aussi un changement plus qualitatif, ce qui conduit à ce que l'on appelle le développement (qui implique une modification de la structure économique).

À cette échelle mondiale, ce sont les organisations internationales, en particulier l'ONU, qui ont traduit les ambitions en particulier en présentant les Objectifs du Millénaire pour le Développement. Ces derniers fixent notamment 8 objectifs qui ont trait au sujet (pauvreté, santé, femmes, mortalité infantile, santé maternelle, paludisme, environnement durable, partenariat pour le développement).

#### Propositions :

- Améliorer le fonctionnement des villes car elles sont sous administrées. Cela doit permettre de mieux connaître, anticiper, gérer ;
- La coopération francophone peut prendre part à la résolution de plusieurs problèmes : retour de l'expertise expatriée au pays, même pendant un temps provisoire ;
- Participer à l'évolution des relations entre États et insister sur les processus de développement du monde ;
- Entre les villes, aller au-delà des jumelages destinés aux activités culturelles, vers le développement économique ;
- Retirer au sujet son caractère passionnel ; Examiner froidement comment les villes peuvent contribuer au développement grâce aux migrations.

### Témoignage d'un entrepreneur

Ancien Banquier parti du Mali, il a exercé en France dans le service d'une banque qui s'était spécialisée sur les opérations de transfert des fonds effectué par des immigrés au bénéfice de leur famille resté au pays. Ces fonds étaient généralement utilisés dans le pays d'origine (souvent le Mali) à la consommation, et à la construction des mosquées et des maisons, mais jamais (ou trop rarement) à des projets d'investissement économique pour le territoire de départ.

Après quelques années, M. Bathily quitte la France. Mais choisit de revenir sur le continent africain. Mais il ne retourne pas au Mali car les conditions lui semblent trop difficiles. Il s'installe au Congo Brazzaville pour mener ses affaires.

Aux maires réunis devant lui, il ne donne qu'un vrai conseil : il suggère aujourd'hui d'aider la diaspora à investir dans les pays de départ, mais aussi de canaliser les activités pour favoriser une meilleure intégration économique.